

Le 20 Mars 2026

A l'attention des membres
Du Conseil Municipal de Sallertaine

Cher(e) Collègue,

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu en séance publique,

Le Lundi 30 Mars 2026
A 20 h 30 précises à la mairie.

Ordre du Jour

- 1-Délégation d'attributions du conseil municipal au Maire
- 2-Centre communal d'action sociale : conseil d'administration : détermination du nombre de membres
- 3-Autorisation de recrutement d'agents contractuels pour remplacer des agents publics momentanément indisponibles
- 4-Autorisation de réalisation et de paiement d'heures complémentaires et supplémentaires pour les agents titulaires, stagiaires et non titulaires
- 5-Elus : orientation en matière de formation
- 6-Commissions communales : création
- 7-Renouvellement des représentants communaux siégeant au Sydev : désignation des délégués
- 8-Ouverture de deux emplois non permanents d'adjoint technique territoriale pour les vacances d'été en raison d'un accroissement saisonnier d'activité
- 9-Ouverture de deux emplois non permanents d'adjoint territorial d'animation pour l'accueil de loisirs pour les vacances d'été en raison d'un accroissement saisonnier d'activité
- 10-Tirage au sort des jurés d'assises
- 11-Questions diverses

Comptant sur votre présence et avec mes remerciements,
Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de ma sincère considération.

Le Maire,
MENUET Jean-Luc

